



Probleme sur une vente en viager

Par **Sand14**, le **04/02/2010** à **17:33**

Bonjour,

j'ai vendu un appartement a Mr X avec usufruit il y a quelques annee, car je voulais que ma grand-mere puisse y rester. L'appartement a ete revendu quelques annee plus tard a Mr Y. Ma grand-mere vient de deceder, donc j'ai vider et vendu les biens. J'ai vendu de grand Miroirs qui etaient poses et attaches sur les cheminees et un sur le mur. Le nouveau proprietaire (qui n'avait jamais vu l'appartement) reclame c'est glasses car il assume que cela fesait parti d'origine de l'immeuble, chose qui est fausse car mes grand-parents les avait acheter et rajoutee pour la deco. Sur l'acte de vente, originale il n'y avait aucune mention sur les glasses. j'ai vendu l'appartement nu. Quels sont mes droits, car il me harcele en demandant les miroirs.

Je suis assez desesperer, cet personne me bombarde et je ne sais plus quoi lui repondre. Toute aide serait apprecier

Merci